

RAPPORT DE MISSION EFFECTUEE A KOLWEZI

A. INTRODUCTION

En exécution de l'Ordre de mission N°012/COORD/ITIE-RDC/ST/ML/2024 du 03 avril 2024 dont copie en annexe, une équipe mixte composée d'un membre du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC, délégué de la société civile et d'un membre du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC a effectué une mission officielle à Kolwezi dans la province du Lualaba.

➤ Composition de la délégation :

- M. Jérémie KABAMBI, Membre du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC, collègue Société civile ;
- M. Raoul MUSAU MWANA, Expert Technique chargé de la collecte des données et questions juridiques à l'ITIE-RDC.

➤ Objet de la mission : Organiser et animer un atelier de dissémination du Rapport ITIE-RDC des Exercices 2020 – 2021 et ses compléments.

➤ Durée de la mission : du 05 au 12 avril 2024, soit 8 jours.

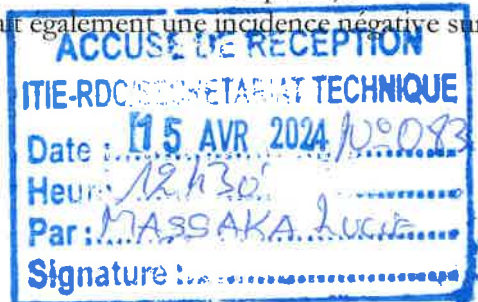
➤ Difficultés rencontrées :

- La détermination tardive du lieu de tenue de l'activité (à trois jours de l'atelier) a constitué un grand obstacle pour la mobilisation des participants et le lancement des invitations dans les meilleurs délais (d'où très faible participation des autorités et des entreprises) ;
- La programmation des voyages en fin de semaine avait également une incidence négative sur l'organisation de l'activité.

B. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée de la manière qui suit :

1. Préparation technique



Vendredi 05 avril 2024 : arrivée en début d'après-midi, la délégation s'est empressée à s'installer et faire le point avec le Point focal ITIE au Lualaba.

Samedi 06 avril 2024 : Préparation technique nonobstant un jour férié dédié au combat de Simon Kimbangu et à la conscience africaine.

Lundi 08 avril 2024 :

- ✓ Présentation des civilités auprès des autorités (Maire de la Ville).
- ✓ Prise de contacts avec les services publics provinciaux pour les sensibiliser à la participation à l'atelier (Division provinciales des mines, SAEMAPE, DRLU).
- ✓ Visite de la salle de conférence de l'hôtel Kolwezi Lodge destinée à la tenue de l'atelier.

2. Tenue de l'atelier

- ✓ Lieu : Salle des conférences de Kolwezi Lodge, Commune de Manika à Kolwezi.
- ✓ Date : du 09 au 11 avril 2024.
- ✓ Participation : l'atelier a connu la participation des représentants du Ministre provincial des mines, du Maire de la ville, des délégués de la Division des mines, de la Direction des Recettes du Lualaba, des ETD (secteur de LUFUPA représenté par le chef de secteur, Commune de Manika, Secteur de Luilu,...), des délégués des universités (CEPROMAD), de la Société civile locale, des représentants des entreprises (TFM).

- **Première journée, le mardi 09 avril 2024**

Après le mot d'ouverture d'un membre du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC suivi de la photo de famille, un bref aperçu sur l'ITIE et la Norme a été fait à l'intention des participants par l'Expert de l'ITIE. Ensuite, les participants ont été invités à la découverte du Rapport 2020 – 2021 à travers l'exposé de la synthèse dudit rapport fait par l'Expert de l'ITIE-RDC lequel s'est articulé sur (i) les informations contextuelles, (ii) les informations financières, (iii) l'évaluation de l'exhaustivité et de la fiabilité des données contenues dans ce rapport ainsi que (iv) les recommandations formulées par l'Administrateur Indépendant, la Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances.

Un moment d'échanges fructueux a suivi la présentation qui a témoigné une volonté manifeste des participants de saluer le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC qui a mis à leur disposition les informations pertinentes sur le secteur extractif afin de susciter le débat public. Il faut noter que le Lualaba constitue l'une des provinces à forte concentration d'extraction minière intensive.

Ainsi, les questions posées lors des débats étaient liées à l'utilisation et l'affectation des revenus issus du secteur extractif, aux retombées de l'exploitation du secteur extractif au regard des informations publiées contenues dans le Rapport ITIE, à la fiabilité et l'exhaustivité des données du rapport, à la certification des déclarations, à la question de la propriété effective, au faible niveau de sanctions en cas de non déclaration ou refus de déclaration et au rôle de l'ITIE.

Les représentants des OSC du Lualaba ont regretté le fait que, les retombées de l'exploitation minière pour les communautés locales tardent à se faire sentir et surtout ne reflètent pas la réalité des chiffres communiqués.

Enfin, les participants ont formulé des suggestions portant notamment sur une réflexion sur l'application du décret sur la répartition de la redevance minière au vu de la poursuite des accords entre ETD.

Toutes ces questions ont été répondues avec satisfaction des participants.

- **Deuxième journée, le mercredi 10 avril 2024**

Au cours de cette journée, il a été abordé la thématique de l'exploitation minière artisanale, filière Cuivre et Cobalt laquelle constitue un complément au Rapport ITIE-RDC. Un exposé a été présenté dont l'essentiel de la synthèse a porté sur les points ci-après :

1. Le périmètre retenu pour le Rapport ;
2. Les données clés du Rapport ;
3. Les constats et recommandations ;
4. Les défis liés à la transition énergétique, à la corruption et au travail des personnes vulnérables.

La présentation a été suivie de débats au cours desquels les questions posées étaient axées sur les constats et recommandations notamment sur la disponibilité des sites viables, l'envahissement des périmètres des industriels, les questions de flux licites et illicites, la présence des services non autorisés, etc.

Ensuite, les participants, tout en saluant l'effort déjà entrepris avec la production de ce premier rapport, se sont interrogés sur la fiabilité des statistiques des exploitants qui semblent être loin de la réalité, la problématique de l'origine des produits issus des entités de traitement, sur le non-respect des droits de l'homme sur les sites surtout avec l'emploi des enfants.

En conclusion, le Lualaba étant l'une des provinces riches en cuivre et cobalt, les participants ont relevé la complexité du secteur qui nécessite la formalisation pour assurer la transparence et la bonne gestion des ressources naturelles et ont émis le vœu de voir le prochain rapport apporter plus d'améliorations en termes de données fiables.

- **Troisième journée, le jeudi 11 avril 2024**

La journée a été consacrée au partage sur le contenu du complément du Rapport ITIE-RDC portant l'exploitation minière artisanale, filière 3T & Or. L'Expert de l'ITIE est revenu sur les points saillants de l'étude comme suit :

1. la cartographie de l'EMAPE, Filière des 3T & Or ;
2. la présentation des flux financiers, de la production et des exportations de la Filière ;
3. les constats ainsi que les recommandations ;
4. les défis du secteur artisanal de la Filière des 3T & Or.

Après la présentation qui a été appréciée par les participants, les débats qui ont suivi étaient orientés sur l'omission dans le périmètre du Lualaba où il est signalé une exploitation artisanale de la cassitérite à Busanga dont les produits ont été vendus aux sociétés MMR et Transval, sur le recours au mécanisme de traçabilité des produits mis en place, sur la réalité des chiffres présentés et la fiabilité des statistiques au regard des disparités observées au niveau des services, sur les questions récurrentes de fraude et d'envahissement des périmètres miniers industriels,...

Toutes ces questions ont été répondues avec satisfaction des participants.

Après que des réponses aient été apportées par l'Expert de l'ITIE, des mots de conclusion ont été prononcés par le Membre du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC en saluant la qualité des interventions des participants et en les invitant à s'approprier les informations mises à leur disposition pour promouvoir le débat public sur la gouvernance du secteur extractif.

Néanmoins, il convient de signaler que la séance de restitution sur l'ensemble des activités menées sur les trois jours à l'Autorité provinciale n'a pu avoir lieu compte tenu de son agenda trop chargé.

- **Vendredi 12 avril 2024** : retour de la délégation à Kinshasa.

C. SUGGESTION

Au regard des difficultés rencontrées portant sur la fixation tardive du lieu pour la tenue des activités ayant eu une incidence sur la participation, nous proposons que soit renforcée la collaboration entre le COREF et le ST de l'ITIE-RDC dans les préparatifs des activités financées par le Projet ENCORE (soit identification des salles au moins deux semaines à l'avance afin de permettre de lancer les invitations à temps aux parties prenantes).

D. CONCLUSION.

La mission s'est déroulée globalement sans aucun incident et a connu une participation active de toutes les parties prenantes susindiquées.

Fait à Kinshasa, le 15 avril 2024

Pour la délégation



Radul MUSAU MWANA
Expert Technique ITIE-RDC

Annexes :

- Ordre de mission
- Cartes d'embarquement (aller – retour) (4)
- Go pass et taxes aéroportuaires (aller – retour) (4).

ORDRE DE MISSION N° 012 /COORD/ITIE-RDC/ST/ML/2024

Les personnes dont les noms et fonctions repris ci-dessous sont désignées pour effectuer une mission de service à **Kolwezi** (Lualaba).

Il s'agit de :

Noms	Fonctions
M. Jérémy KABAMBI	Délégué des Organisations de la Société Civile et Membre du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC
M. Raoul MUSAU	Expert technique en charge des questions Juridique, de la collecte et analyse des données

Objet de la mission : Disséminer le Rapport ITIE-RDC 2020-2021 et ses compléments

Durée de la mission : 08 jours

Date de départ : 05 Avril 2024

Date de retour : 12 avril 2024

Itinéraire : Kinshasa-Kolwezi et retour.

Moyen de transport : Avion

Frais de mission : A charge du COREF (Projet ENCORE)

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter leur assistance aux porteurs du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le 03 AVR 2024

Jean Jacques KAYEMBE MUFWAN KOLO

